

Plan d'Action Sanitaire et Sociale

Franche-Comté

2016 / 2020

→ **Une politique équilibrée décidée** par le Conseil d'administration pour l'ensemble des ressortissants agricoles du **territoire**

→ Une mise en œuvre **soutenue** par les 25 échelons locaux et les 3 comités départementaux

→ **Une action** qui s'appuie sur **des partenariats** institutionnels et associatifs, mise en œuvre par une équipe de professionnels

→ **Une optimisation du guichet unique** : un atout pour la mise en œuvre du plan, une plus-value pour les adhérents agricoles



Direction Solidarités, Territoires, Vie Institutionnelle & Communication

EDITORIAL par *Lucrèce BOITEUX*

Présidente de la MSA de Franche-Comté

Mesdames, Messieurs les politiques,
Chers partenaires,

La MSA de Franche-Comté reste un régime de Sécurité Sociale singulier, solide dans ses valeurs mutualistes, toujours soucieux de promouvoir la solidarité.

Avec son guichet unique et sa politique d'action sociale spécifique, les élus et salariés de la MSA de Franche-Comté sont présents auprès des adhérents sur l'ensemble du territoire.

En ces périodes troublées, les aides significatives et adaptées de la MSA permettent de soutenir parents et enfants, chefs d'exploitations et salariés fragilisés par le contexte socio-économique, ou par une situation de maladie, de handicap.

La mise en place des conférences des financeurs vient conforter l'approche interrégime des caisses de retraite Bourgogne - Franche-Comté, renforçant ainsi la politique préventive

dédiée aux personnes âgées autonomes.

Etre présents et actifs sur les territoires ruraux fait partie de notre mission. En le réaffirmant dans le cadre des politiques publiques renouvelées, nous conservons le cap d'apporter une valeur ajoutée à nos publics.

Mieux nous connaître, mieux communiquer, mettre en œuvre avec vous des réponses adaptées aux besoins des populations reste notre défi des cinq prochaines années.

Légende photo (de gauche à droite) :

Marie-Anne RIGAUD (Présidente CPASS - non-salariés collège 3), Jean-Marie GIROD (Président CPASS salariés - collège 2) et Lucrece BOITEUX, Présidente

Accompagner les familles et les jeunes ressortissants agricoles dans leur parcours de vie



PRIORITES	MOYENS
Privilégier l'accès aux droits	Les travailleurs sociaux en lien avec les services techniques MSA FC
Accompagner les familles avec un enfant en situation de handicap	Les travailleurs sociaux Les aides financières spécifiques et/ou ponctuelles Le guide d'information pour les familles
Etre présent à chaque moment important de la vie familiale	L'aide à la naissance, aux vacances, aux loisirs, à l'accueil périscolaire, au BAFA, prêt ménage et mobilier, prêt d'honneur, secours exceptionnel
Concilier la vie familiale et professionnelle des actifs agricoles	La diversification de l'offre d'accueil du jeune enfant Notre engagement dans les Schémas Départementaux des Services aux Familles (SDSF) Le développement de projets sur les territoires ruraux
Soutenir la fonction parentale	L'implication dans les dispositifs parentalité, médiation familiale ou autres (SDSF)
Promouvoir des projets de départ en vacances	Le dispositif Bourse Solidarité Vacances (BSV) en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV)
Favoriser l'autonomie et l'initiative des jeunes	Avec les jeunes, au sein des établissements scolaires, Maisons Familiales Rurales (MFR), associations d'éducation populaire L'appel à projet jeunes «Mieux vivre en milieu rural», concours «Le pré vert» L'Aide à la Poursuite d'Etudes
Faciliter l'hébergement des jeunes en formation par alternance	Le dispositif «2ème toit»
Favoriser le droit à un logement décent, lutter contre la précarité énergétique	Les travailleurs sociaux pour le repérage L'implication dans les dispositifs locaux (programmes «habiter mieux» et «lutte contre l'habitat dégradé») Les aides financières spécifiques pour l'amélioration et l'adaptation du logement
Mieux se connaître et mieux communiquer avec la profession agricole	La charte de collaboration Jeunes Agriculteurs
Soutenir les aidants	La promotion du droit au répit sous toutes ses formes L'accompagnement des proches aidants

Accompagner les actifs salariés et non-salariés agricoles dans leur parcours socio-professionnel



PRIORITES	MOYENS
Privilégier l'accès aux droits	Les travailleurs sociaux en lien avec les services techniques
Accompagner les adhérents non-salariés agricoles en difficultés professionnelles	La coordination territoriale avec les Chambres d'agriculture, Agri conseil 70, les Directions Départementales du Travail (DDT), les Conseils départementaux, les organismes de formation (bilan de compétences, autres...), le réseau Solidarité paysans Le partenariat avec les Conseils départementaux pour le Revenu de Solidarité Active (rSa)
Accompagner l'insertion par l'activité économique	Les collaborations avec les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) agricoles du réseau Cocagne

Accompagner les actifs salariés et non salariés agricoles en situation de maladie et de handicap



PRIORITES	MOYENS
Privilégier l'accès aux droits	Les travailleurs sociaux en lien avec les services techniques MSA FC
Contribuer au maintien dans l'emploi ou au reclassement professionnel des actifs en risque de désinsertion professionnelle	La cellule de désinsertion professionnelle L'implication dans le Programme Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH)
Aider à la compensation du handicap	Les liens avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) Les aides financières spécifiques
Développer une approche globale (santé, accès aux vacances, préparation retraite...)	Les informations collectives sur les territoires auprès de publics cibles Les collaborations avec les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées (EA)

Accompagner les personnes âgées autonomes dans leur avancée en âge



PRIORITES	MOYENS
Privilégier l'accès aux droits	Les travailleurs sociaux en lien avec les services techniques MSAFC
Favoriser le maintien à domicile	L'évaluation des besoins d'aide à domicile (plan d'aide + mesures habitat) Les professionnels du Groupement d'Intérêt Economique Ingénierie Maintien à Domicile des Personnes âgées (GIE IMPA)
Prévenir les fragilités	Le programme régional Programme de Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées (PPAPA) inter régimes Les Ateliers du Bien Vieillir Le dispositif veuvage L'accompagnement de la sortie d'hospitalisation
Lutter contre l'isolement	Le déploiement des chartes de solidarité La mise en oeuvre du programme régional de prévention sociale inter régimes
Offrir des formules d'hébergement alternatif au maintien à domicile	Le déploiement des nouvelles Maisons d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (Marpa) et financements spécifiques Le déploiement des Marpa pour adultes handicapés vieillissants (Marpahvie) L'accompagnement d'autres formes d'hébergement
Soutenir les aidants	La promotion du droit au répit sous toutes ses formes L'accompagnement des proches aidants (repérage, information, groupes de parole) Les aides financières spécifiques (accueil de jour, aide à domicile, vacances) Le parcours santé des aidants

Pour un service sanitaire et social de proximité

- 1 directeur des Solidarités, Territoires, Vie Institutionnelle et Communication
- 1 responsable des services d'action sanitaire et sociale (assistantes sociales et gestionnaires techniques)
- 1 chargée de mission régionale
- 13 travailleurs sociaux
- 1 manager technique
- 1 experte
- 4 gestionnaires techniques

Les modes d'intervention

- Des aides financières spécifiques
- Des prestations de service (Accueil de Loisirs Sans Hébergement et Accueil du Jeune Enfant)
- Des financements sur projet
- Des actions de communication
- Des actions collectives
- Des appels à projet CCMSA
- Des prêts à taux zéro sur projet

Des moyens financiers (2017)

- Un budget régional annuel spécifique 1 907 231 €
- Des droits de tirage «missions publiques» 418 000 €

Des partenariats contractualisés

- Les organismes sociaux
- Les organismes agricoles
- Les collectivités

Chiffres clés



*Au service des adhérents de la MSA de Franche-Comté
(Chiffres clés 2014) :*

112 000 personnes

12 095 salariés

11 194 non-salariés

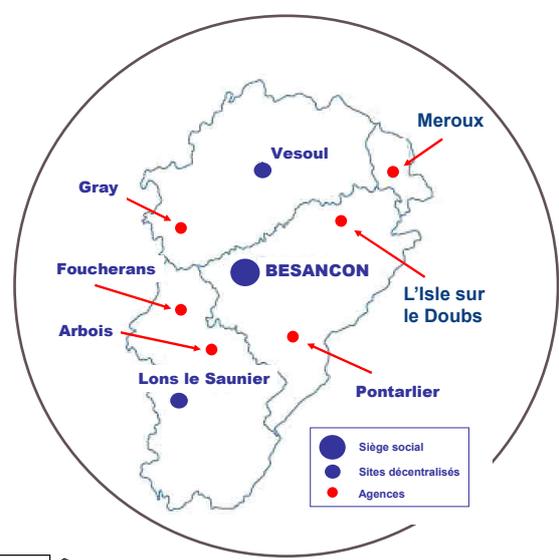
6 485 familles pour 8 584 enfants bénéficiaires de
prestations familiales

73 694 retraités

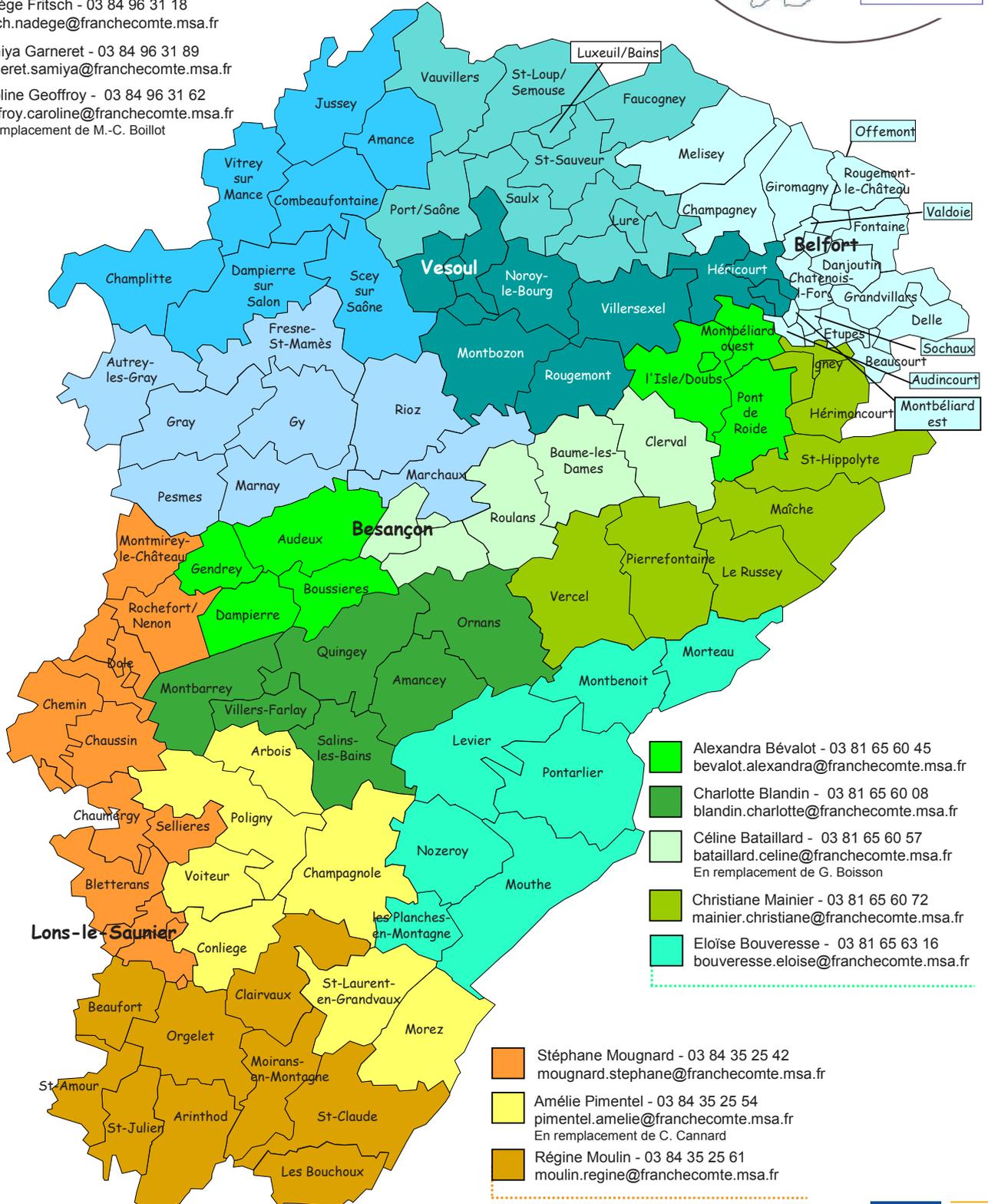


MSA de Franche-Comté

Secteurs des travailleurs sociaux



- Laurence Oeuvrard - 03 84 96 31 04
oeuvrard.laurence@franchecomte.msa.fr
- Anne-Valérie Grojean - 03 84 96 31 15
grojean.anne-valerie@franchecomte.msa.fr
- Nadège Fritsch - 03 84 96 31 18
fritsch.nadege@franchecomte.msa.fr
- Samiya Garneret - 03 84 96 31 89
garneret.samiya@franchecomte.msa.fr
- Caroline Geoffroy - 03 84 96 31 62
geoffroy.caroline@franchecomte.msa.fr
En remplacement de M.-C. Boillot



Mise à jour avril 2017



L'essentiel & plus encore